

Le Mouvement Associatif

Direction Régionale

L'équipe de la direction régionale est constituée d'un Directeur Régional qui est assisté :

- d'un Responsable régional de la gestion administrative et financière ;
- d'un Responsable régional de la gestion des ressources humaines ;
- d'un Responsable régional du développement associatif ;
- d'un Responsable régional du développement de l'offre de service ;
- d'un Secrétaire.

Les missions de la Direction Régionale

Le directeur régional et l'équipe régionale élaborent, tous les 5 ans, avec les partenaires de l'APF de la région, élus, usagers, professionnels, un projet régional. Ce projet décline tous les axes du projet stratégique de l'APF validé par le Conseil d'administration, qu'il s'agisse des objectifs relatifs à la vie associative, son développement, ses implications régionales et locales ou qu'il s'agisse de l'offre de service proposée par les délégations et les établissements et services.

Pour cela, l'équipe régionale favorise la mise en place et le bon fonctionnement d'instances de réflexion, de pilotage et de management adaptées à sa région ainsi que la bonne communication entre les élus des différentes instances de l'APF dont il favorise la mission.

L'équipe régionale favorise le développement des initiatives locales, en particulier celles qui constituent des innovations et peuvent devenir des pratiques porteuses d'avenir. Elle inscrit sa démarche dans les liens qu'elle met en place avec les autres acteurs qu'ils soient institutionnels, décideurs politiques ou associatifs.



Contact

Direction Régionale APF

Rue de la Bussonnière
44240 LA CHAPELLE-sur-ERDRE
Tél. : 02 28 01 26 00
Fax : 02 28 01 26 55
Mail : br.nantes@apf.asso.fr